



Canadian
Institute
of Actuaries

Institut
canadien
des actuaires

Supplément de note éducative

**Conseils sur les hypothèses pour les
évaluations de liquidation hypothétique
et de solvabilité – Août 2011**

ARCHIVÉ

Document 211087

Ce document a été archivé le 12 juin 2023

Note de service

À : Tous les actuaires des régimes de retraite

De : Gavin Benjamin, président
Commission des rapports financiers des régimes de retraite

Date : Le 8 septembre 2011

Objet : **Supplément de note éducative : Conseils sur les hypothèses pour les évaluations de liquidation hypothétique et de solvabilité – Août 2011**

Document 211087

Les conseils les plus récents de la Commission des rapports financiers des régimes de retraite (CRFRR) concernant les hypothèses pour les évaluations de liquidation hypothétique et de solvabilité ont été communiqués dans un supplément de [note éducative](#) publiée le 7 juin 2011.

Les conseils contenus dans le supplément de note éducative du 7 juin 2011 concernant les estimations du prix d'achat de rentes collectives non indexées reposaient en partie sur les prix fournis par six sociétés d'assurance pour des contrats types de rentes collectives, qui se fondaient sur les conditions de prix en vigueur au 31 mars 2011, et en partie sur les données sur les achats réels de rentes collectives effectués au cours du premier trimestre de 2011 et au début du deuxième trimestre de 2011, fournies par quelques cabinets d'actuaire-conseils.

Afin de continuer à surveiller les prix des rentes collectives, la CRFRR a obtenu des prix à titre indicatif selon le même processus qui a été suivi pour recueillir ceux en date du 31 mars 2011, mais en se fondant sur les conditions de prix en vigueur au 30 juin 2011. Les prix des rentes non indexées donnés à titre indicatif au 31 mars 2011 et au 30 juin 2011 peuvent se résumer comme suit :

MOYENNE DES TROIS PRIX LES PLUS CONCURRENTIELS (SELON LA TABLE DE MORTALITÉ UP94 ASSORTIE DE PROJECTIONS GÉNÉRATIONNELLES)				
	Gros achats		Petits achats	
	31/03/2011	30/06/2011	31/03/2011	30/06/2011
Retraités				
• Taux d'actualisation	4,43 %	4,05 %	4,48 %	4,12 %
• Écart par rapport à la série CANSIM V39062	+ 0,73 %	+ 0,56 %	+ 0,78 %	+ 0,63 %
Participants avec droits acquis différés				
• Taux d'actualisation	4,50 %	4,14 %	4,48 %	4,11 %
• Écart par rapport à la série CANSIM V39062	+ 0,80 %	+ 0,65 %	+ 0,78 %	+ 0,62 %

Si pris à part, les prix à titre indicatif laissent à entendre une diminution de l'excédent (écart) de la moyenne des taux d'actualisation, dans le cas des assureurs ayant fourni les trois prix les plus concurrentiels, de concert avec la table de mortalité UP94 assortie de projections générationnelles (déterminée à l'aide de l'échelle AA), par rapport au rendement à long terme des obligations du gouvernement du Canada (GC) (série V39062). Cependant, les conseils donnés le 7 juin 2011 ont complété les prix à titre indicatif du 31 mars 2011 au moyen de données sur les achats réels récents de rentes et un écart de 70 points de base a été recommandé, ce qui est légèrement inférieur à l'écart suggéré en fonction exclusivement des prix à titre indicatif du 31 mars 2011.

Les données sur les achats réels de rentes collectives recueillies par la CRFRR pour le deuxième trimestre et le début du troisième trimestre de 2011 étaient très limitées, mais ne présentaient toutefois aucun modèle menant la CRFRR à conclure que les conseils du 7 juin 2011 n'étaient plus appropriés. Par conséquent, et compte tenu de la variation relativement modeste des écarts que peuvent suggérer les prix à titre indicatif du 30 juin 2011, la CRFRR a décidé qu'il n'y a pas, pour le moment, suffisamment de preuves pour modifier les conseils donnés dans la note éducative du 7 juin 2011.

ARCHIVÉ